

Biodiversité urbaine

Rédaction
en chef : **cibi** Conseil
International
Biodiversité
et Immobilier
le vivant et la ville

OID
ŒUVRE POUR L'IMMOBILIER DURABLE

APPEL A CONTRIBUTIONS - DOSSIER CONSTRUCTION21

En octobre prochain, [Construction21](#), média social du bâtiment et de la ville durable, diffusera un dossier sur le thème de la biodiversité urbaine. Ce dossier sera réalisé sous la rédaction en chef de **Lois Moulas** et **Delphine Mourot** ([OID](#)) et de **Pierre Darnet** ([CIBI](#)).

Vous souhaitez partager vos expertises et retours d'expérience sur le sujet à travers un article dans ce dossier ?

Proposez vos sujets avant le 17 juillet 2023 !

Le sujet

Ville, bâtiment, biodiversité : comment habiter la nature ?

Premier facteur de pression sur la biodiversité, le changement d'usage des sols est largement induit par le développement des villes, au côté des activités agricoles. Le développement urbain est en outre impliqué dans les grandes autres pressions sur la biodiversité : prélèvement des ressources, changement climatique, pollutions, espèces invasives, etc.

Au-delà de son impact sur la biodiversité pour elle-même, la ville entretient des rapports multiples et complexes avec le vivant.

Lieu de vie de près de 8 citoyens sur 10, la ville est une interface privilégiée de connexion avec le vivant, alors que l'extinction de l'expérience de nature et ses conséquences, notamment notre apathie environnementale, ont été documentés depuis les années 1970. Les co-bénéfices du contact avec le vivant en milieu urbain sur la santé mentale et physique sont l'objet de recherches croisées entre sciences du vivant, psychologie et médecine.

La nécessaire accélération de l'adaptation au réchauffement climatique et aux dérèglements qu'il engendre (notamment sur le cycle de l'eau, avec sécheresses et épisodes pluvieux violents, mais aussi canicules) met en lumière l'importance des services écosystémiques et des « solutions fondées sur la nature ».

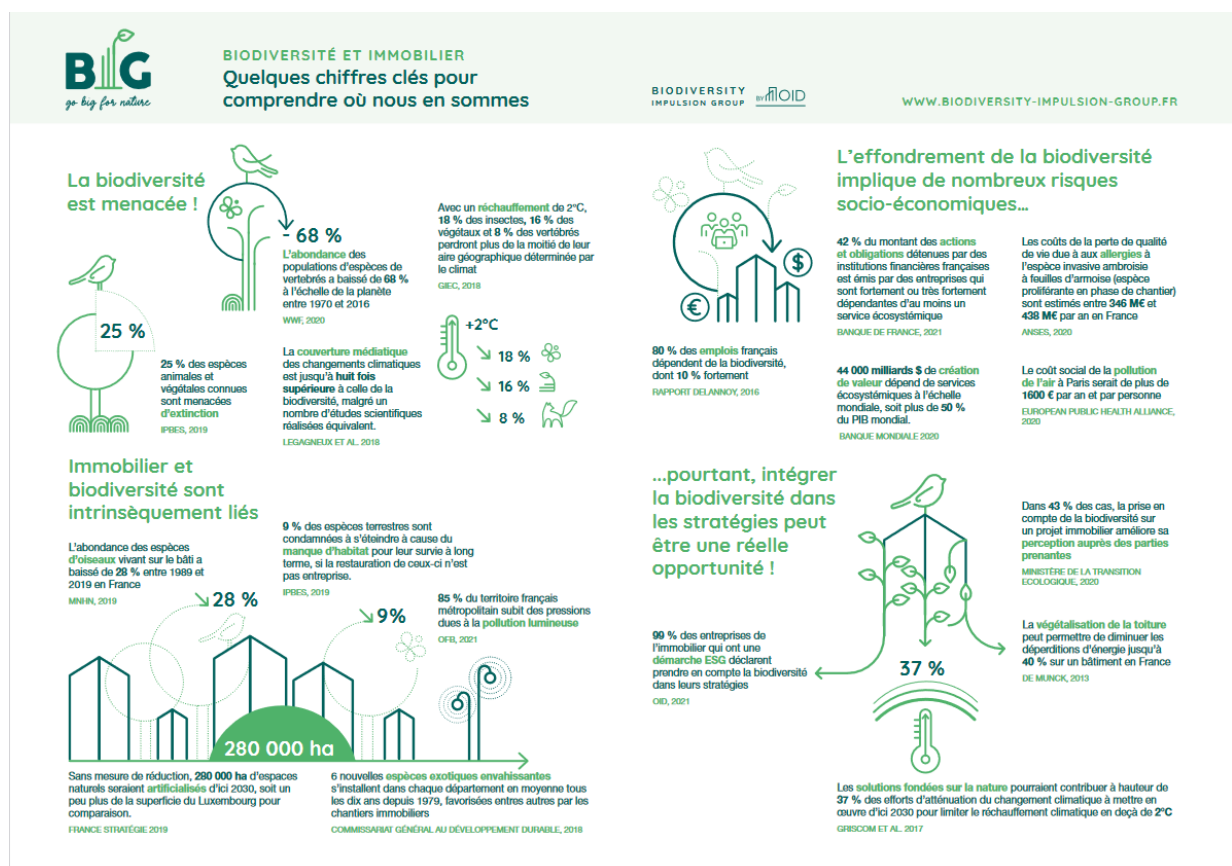
Sur les traces de collectivités pionnières, qui ont initié il y a 40 ans la gestion différenciée des espaces verts urbains, de nombreuses initiatives ont vu le jour, émanant d'entreprises, d'associations, etc.

Pour limiter l'atteinte aux écosystèmes urbains, retrouver un contact sensible avec le vivant et réussir le défi de l'adaptation, plusieurs approches doivent être conjuguées.

Il convient à la fois de définir les règles d'un urbanisme bio-climatique et de planifier une vision d'ensemble, mais aussi de mobiliser tous les points « d'acupuncture », notamment les espaces proches du bâti, parcellaire privé qui représente entre 50 et 80 % des villes et métropoles (70 % des espaces verts de la métropole de Lyon sont ainsi du domaine privé).

Au-delà d'une conception et d'une transformation adaptée (débitumation, renaturation), la gestion, autrement dit l'entretien et l'animation de ces espaces sont une clé du développement de ce potentiel écologique, de services et d'usages.

Plus loin, il s'agit de mieux définir notre rapport au vivant, de dépasser l'opposition nature-culture, considérant la ville comme un véritable écosystème où peuvent naître de nouveaux équilibres entre les humains et les vivants non humains, pour définir collectivement pour chaque site les partis pris les plus adaptés : comment habiter la nature ?



[Consulter l'infographie](#)

Transformer les espaces urbains pour réintégrer la biodiversité et le vivant est donc un indispensable pour assurer leur résilience dans les années à venir. Avec un taux de renouvellement

du patrimoine bâti en ville de 1% annuellement, l'action ne peut se réduire aux projets neufs. L'implication de l'ensemble des acteurs impliqués dans la création de la Ville est indispensable : collectivités, investisseurs, particuliers, occupants des bâtiments et citoyens doivent être mobilisés pour relever le défi. Avec ce dossier, l'objectif est de faire un état des lieux de l'ensemble des enjeux liés à la réintégration de la Nature en ville, ses avantages mais aussi ses limites.

Thématiques proposées

Plusieurs thématiques sont ainsi proposées pour ce dossier, d'autres pouvant l'être par les candidats rédacteurs, cette liste n'étant pas à considérer comme étant exhaustive :

- **Biodiversité urbaine : de quoi parle-t-on ?**

Peut-on parler de biodiversité en Ville ? L'action à l'échelle de la ville a-t-elle un sens ?

Comment rendre visible la biodiversité en ville à l'ensemble de ses occupants ? Comment donner envie de la préserver ?

L'impact du développement urbain sur la ville se limite-t-il à son territoire ? Comment la ville peut-elle travailler sur son empreinte biodiversité ? Quelles sont tous les autres impacts du développement urbain sur la biodiversité (matériaux, transport, etc.) ?

- **Le vivant pour répondre au défi climatique**

Comment le vivant permet-il de s'adapter au changement climatique ? ICU, gestion des eaux pluviales, sobriété, etc.

Qu'est-ce que le concept de Solution Fondée sur la Nature peut apporter pour répondre aux défis environnementaux actuels ?

- **Garantir un accès universel et équitable à la Nature : un enjeu de société**

Comment la réintégration de la Nature en ville peut-elle permettre de renforcer les liens sociaux à l'échelle de nos espaces urbains ?

Comment rendre accessible des espaces privilégiés de Nature à l'ensemble des habitant.e.s des villes ? Comment intégrer le concept de justice environnementale ?

Comment la Nature peut-elle contribuer à la santé des citoyens ?

- **Passer à l'action : des concepts aux applications concrètes**

Quelles solutions existent pour permettre à la Nature de se développer ? à l'échelle du bâtiment ? à l'échelle de la Ville ?

Comment la réglementation incite-t-elle (ou non) au développement de la Nature en ville aujourd'hui ? Quelles sont les perspectives ? Quels sont les axes d'amélioration nécessaires ?

Quelles modalités contractuelles d'entretien et d'animation développer entre propriétaires, bailleurs et prestataires (entreprises du paysage, écologues), avec quels critères de mesure, pour assurer un bon développement du potentiel écologique des espaces de nature en ville proches du bâti ?

- **ZAN : Comment concilier activités humaines & sobriété foncière ?**

Comment mobiliser au maximum le foncier existant (friches, etc.) ?

Existe-t-il des formes d'artificialisation à impact limitée ? Quel serait un projet à biodiversité positive ?

Renaturation : quelles formes urbaines adaptées à quels objectifs de biodiversité ? Comment accélérer le développement des villes forêts ? Concilier objectifs d'adaptation au changement climatique et de biodiversité, oui mais comment ?

Imaginaires : revisiter nos fantasmes de réussite ? quel avenir pour la maison individuelle ?

Prévisions démographiques, télétravail, relocation industrielle, développement des chaînes logistique : comment concilier dynamique sociétale & sobriété foncière ?

Diffusion du dossier

Avec plus de 3 millions de vues depuis leur création en 2017, les dossiers Construction21 connaissent un succès toujours plus important. Le dossier « Biodiversité urbaine » rassemblera une vingtaine de publications et sera publié progressivement en octobre 2023.

[Plus d'information sur les Dossiers Construction21](#)

Ce dossier fera l'objet d'une **médiatisation particulière** : mise en Une des articles sur Construction21, valorisation dans la newsletter Construction21, campagnes réseaux sociaux, communiqué de presse. Ce dossier sera également relayé via les réseaux de l'OID et de CIBI et mis en avant par l'ensemble des contributeurs.

Rédaction en chef

Lois Moulas – Directeur général à l'Observation de l'immobilier durable

Delphine Mourot – Responsable de Programme - Biodiversité & Biodiversity Impulsion Group à l'Observatoire de l'immobilier durable

Pierre Darmet – Directeur Marketing et Développement commercial chez Les Jardins de Gally, Vice-Président de l'Association CIBI

Coordination éditoriale

Grégoire Brethomé, Responsable éditorial et Lilou Le Gal, Chargé de mission ville durable – dossiers@construction21.fr - 01 56 26 90 04

Format des articles

- Articles de 5 000 à 10 000 signes + 1 ou 2 images d'illustration – [voir le guide de rédaction](#)

CALENDRIER

Proposition de sujet en 5-10 lignes à envoyer à dossiers@construction21.fr : avant le **17 juillet 2023**

Envoi de la première version de l'article : **8 septembre 2023**

Publication sur Construction21 : à partir du 9 octobre 2023

À propos



L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) a pour but d'accélérer la transition écologique du secteur de l'immobilier en France et à l'international. Composée de plus d'une centaine d'adhérents et partenaires, l'OID produit des ressources et outils au service de l'intérêt général.



Le **CIBI** est porté par les acteurs de la ville, de l'immobilier et du vivant en milieu urbain. Son objet est de promouvoir la biodiversité urbaine et la relation homme-nature dans les secteurs de l'aménagement, de la construction, de la vie quotidienne au sein des quartiers et des ilots bâtis.



Média social du secteur, **Construction21** diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, notamment via ses dossiers thématiques et ses trois bases de données de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires, support des Green Solutions Awards.